

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PROCÉDURES PRÉFECTORALES ACTIVÉES

Communiqué envoyé le dimanche 2 août 2026

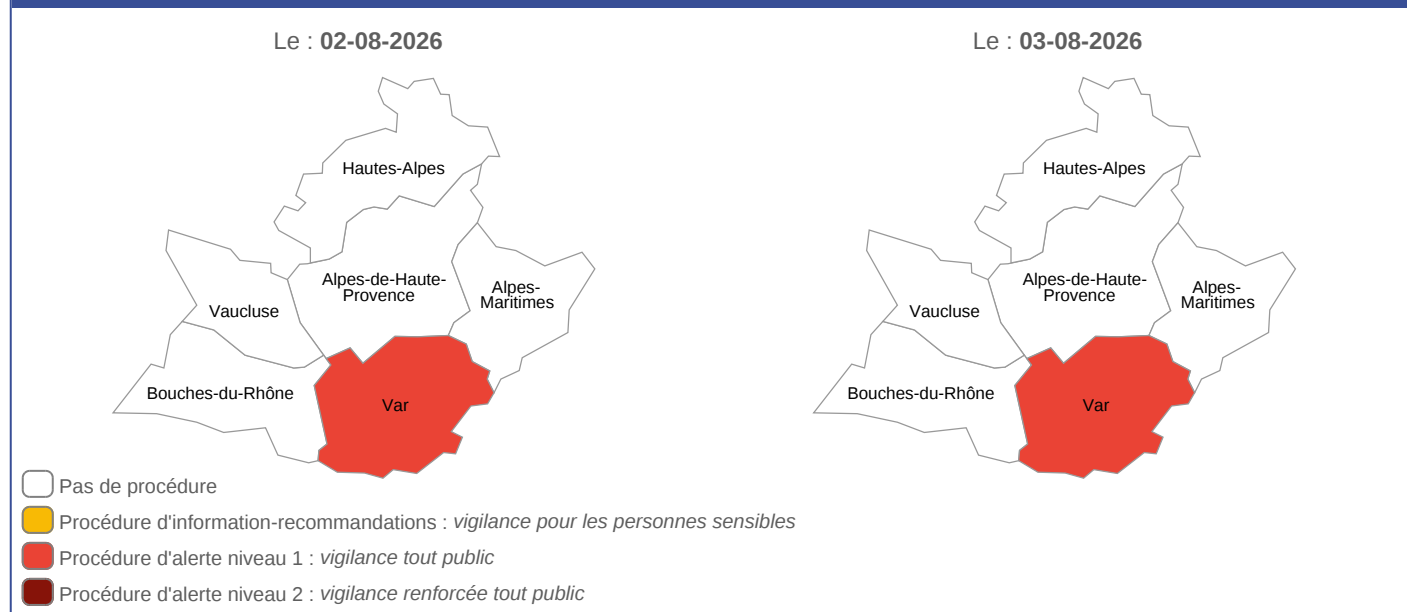
Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

Dimanche 2 août, le périmètre de l'incendie du Gros Bessillon dans le centre var n'évolue plus. Le vent a tourné avec une orientation sud-est. Les panaches induits s'orientent vers le Haut Var et le sud des Alpes-de-Haute-Provence. La procédure d'alerte de niveau 1 aux particules fines PM10 est maintenue sur le Var. Des mesures d'urgence sont déclenchées sur ce département. Sur le reste de la région une qualité de l'air dégradée à mauvaise est attendue.

Lundi 3 août, un vent de sud-est soutenu avec des rafales à 40 km/h est attendu dans le milieu de journée. Ces conditions météorologiques maintiennent un risque d'évolution défavorable de l'incendie. La procédure d'alerte de niveau 1 aux particules fines PM10 est maintenue sur le Var au vu de cette situation incertaine.

L'épisode est de type : Multi-sources

Procédures activées et degré de vigilance associé par département



02-08-2026					03-08-2026			
Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$				Départements	Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂
				Alpes-de-Haute-Provence (04)				
				Hautes-Alpes (05)				
				Alpes-Maritimes (06)				
				Bouches-du-Rhône (13)				
	80 *			Var (83)		50 *		
				Vaucluse (84)				

Ozone (O₃), particules fines (PM10), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂)

* Persistance du dépassement du seuil

RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES

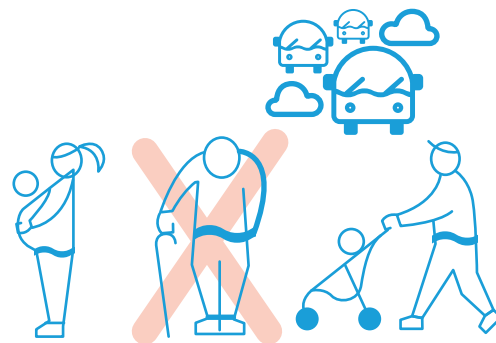
NIVEAU ALERTE

Le grand public, les personnes vulnérables et sensibles sont concernés par ces recommandations sanitaires.

Populations vulnérables* et sensibles**



Évitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).

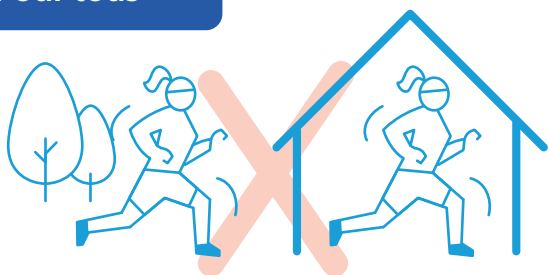


Évitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.

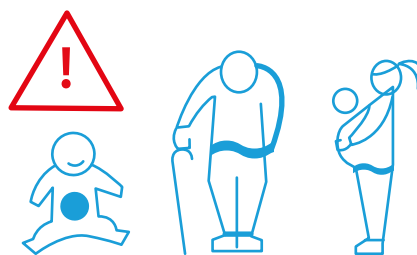
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.

Privilégiez les sorties les plus brèves ou demandant le moins d'effort.

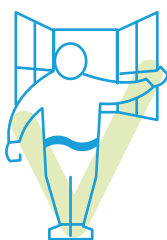
Pour tous



Les activités physiques et sportives intenses doivent être évitées.



Soyez vigilants vis-à-vis des personnes vulnérables ou sensibles.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

* Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation
des appareils de combustion
de biomasse non performants



Reportez les épandages
agricoles de fertilisants
et les travaux du sol

**des gestes
à adopter
toute
l'année !**